



www.ecpm.org

ECPM

69, rue Michelet
93 100 Montreuil - FRANCE
Tel : 00 33 1 57 63 03 57
Fax : 00 33 01 80 87 70 46
Email : ecpm@abolition.fr
<http://www.abolition.fr>

Siège social
ECPM

53 rue Patay
75013 Paris
Association loi 1901

ECPM assure
la vice-présidence de la



Depuis 2000, **Ensemble contre la peine de mort** agit pour lutter contre la peine capitale partout dans le monde. L'association porte et encourage l'abolition universelle par la création et la diffusion de publications, de rapports et d'outils pédagogiques, dans le cadre de campagnes grand public et fait du lobbying auprès des pouvoirs publics tant au niveau national qu'international.

ECPM est à l'initiative de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort (132 membres dans 45 pays sur les 5 continents) et organise tous les 3 ans le Congrès mondial contre la peine de mort (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid 2013 et Oslo 2016).

Retrouvez ECPM sur
www.ecpm.org

Rapport d'orientation ECPM- 2017

Pour le prochain triennal 2017 – 2019

Ensemble contre la peine de mort (ECPM) est une Organisation non gouvernementale (ONG) qui porte un plaidoyer pour l'abolition universelle de la peine de mort internationalement comme à l'échelon national. ECPM travaille ainsi autour de 5 axes d'action afin de faire vivre ce plaidoyer abolitionniste. Sa mission s'articule autour de : la fédération des acteurs abolitionnistes (axe 1), l'action de terrain dans les pays rétentionnistes ou en moratoire de fait autour du renforcement des capacités des acteurs locaux (axe 2), le plaidoyer international auprès des instances politiques ou grandes institutions internationales via des campagnes ciblées (axe 3) et l'éducation et la sensibilisation des citoyens et particulièrement des jeunes générations (axe 4). Enfin, ECPM travaille à asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association (axe 5).

Le plan d'orientation stratégique de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) s'articule toujours autour de ces 5 grands axes d'action.

Notre vision stratégique : la priorité aux pays en moratoire

L'abolition de la peine de mort progresse sans cesse dans le monde. En 2000, année de création d'ECPM, il y avait 88 pays abolitionnistes en droit (75 pour tous les crimes et 13 pour les crimes de droit commun), 20 pays en moratoire de fait et 89 pays rétentionnistes. En 2016, 112 pays ont aboli la peine de mort (105 pour tous les crimes et 7 pour les crimes de droit commun), 31 sont en moratoire de fait et 55 sont rétentionnistes. En 16 ans, 34 pays ont donc aboli de droit ou de fait la peine capitale !

Pourtant, ces dernières années, nous avons assisté à des retours en arrière marquants de pays qui observaient un moratoire (certains depuis de nombreuses années) et qui ont repris les exécutions : Gambie (2012 après 27 années de moratoires), Jordanie (2012 après 9 ans de moratoire), Tchad (2015 après 10 ans de moratoire), Pakistan (2014 après 7 ans de moratoire), Inde (2012 après 8 ans de moratoire), Indonésie (2015 après 6 ans sans exécution). A chaque fois les reprises des exécutions ont été justifiées comme une réponse de fermeté soit par rapport au terrorisme, soit par rapport au trafic de drogue.

Il reste cependant encore une marge importante de pays que l'on peut amener vers une abolition de droit¹..

¹ En particulier les 5 pays abolitionnistes pour les crimes ordinaires, les 31 pays abolitionnistes de fait (ou en moratoire), mais également les nombreux pays rétentionnistes qui peuvent basculer dans le camp abolitionniste (soit parce qu'ils n'ont pas exécuté depuis longtemps, soit parce que le débat national à évoluer positivement et rapidement ces derniers mois)

Cette priorité donnée aux pays « leviers » doit faire partie de notre stratégie concertée avec les acteurs partenaires de l'abolition. L'accent doit donc être porté sur l'effet levier potentiel de l'augmentation du camp abolitionniste, mais également sur un effet d'entraînement souhaité autour de pays clefs (Maroc, Tunisie, RDC, Kenya, Indonésie) dans leur région respective.

Nous n'oublierons pas cependant d'agir dans les pays difficiles en travaillant sur une meilleure transparence et visibilité de la réalité de la peine de mort dans ces pays (Iran, Arabie saoudite, Chine).

Enfin, nous devons continuer à œuvrer à une plus forte intégration de l'éducation dans nos projets aussi bien en France que dans nos projets internationaux, en mettant en avant les jeunes comme acteurs de changement.

Cette vision de stratégie générale sous-tend l'ensemble des actions proposées ci-après.

Quelle situation générale pour le prochain triennal ?

La direction d'ECPM, en accord avec ses équipes, propose les lignes directrices suivantes pour la période 2017 à 2019. Ces trois prochaines années s'annoncent déjà comme une période de forte activité abolitionniste, à la fois dans la préparation et la mise en œuvre du projet 7^e Congrès mondial contre la peine de mort qui aura lieu en 2019 à Bruxelles, précédé d'un Congrès régional en Afrique subsaharienne en 2018, mais aussi dans la capacité d'ECPM à mener des programmes régionaux sur plusieurs zones, en particulier dans le cadre du nouveau projet financé par l'Union européenne (UE) qui a démarré en janvier 2017, et sera mis en œuvre dans 4 pays de 2 régions différentes (en Afrique centrale – Cameroun et République démocratique du Congo (RDC) – et en Asie du Sud-est – Malaisie et Indonésie). Il s'agira également de continuer nos actions menées dans la région Moyen-Orient et Nord de l'Afrique (MONA) dans une volonté de recentrage de nos activités sur des pays prioritaires ciblées (cf. axe 2) et de continuer à développer nos actions d'éducation dans les régions françaises comme à promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale à travers le Réseau international d'éducation à l'abolition. Nos nouvelles orientations en termes de communication seront au service de nos activités et partenaires pour porter le message abolitionniste efficacement.

AXE 1 : FEDERER LES ABOLITIONNISTES POUR GAGNER EN EFFICACITE

Le basculement des dernières zones rétentionnistes nécessite un travail renforcé de l'ensemble des acteurs abolitionnistes - société civile, politiques, acteurs judiciaires, institutions internationales, et l'émergence de nouvelles formes de coopération capables de porter ce travail à l'échelle internationale, régionale ou locale. Le positionnement d'ECPM sur la scène internationale et l'objectif premier au fondement de sa création – fédérer les acteurs de l'abolition – lui garantissent une véritable plus-value pour coordonner des initiatives collectives en faveur de l'abolition. Fédérateur de la société civile au sein des Congrès mondiaux et de coalitions contre la peine de mort, ECPM est aujourd'hui un partenaire privilégié des États et des parlementaires pour porter des stratégies concertées de lobbying. Outre l'organisation des Congrès mondiaux, ECPM va continuer à accompagner la Coalition mondiale afin d'asseoir sa légitimité au niveau international. Il s'agira enfin de valoriser son savoir-faire par la continuation du soutien aux réseaux parlementaires, avocats, journalistes, etc.

Outre l'organisation du Congrès régional et mondial qui prendra une grande partie du temps de l'association durant les 3 prochaines années, il s'agira également de continuer le travail entamer auprès des réseaux d'acteurs innovants (Parlementaires, Institutions nationales des droits de l'homme (INDH), etc.).

- **Congrès mondial & régional :**

- Lancement officiel du **7^e Congrès mondial contre la peine de mort**, qui aura lieu du 27 février au 1 mars 2019 à Bruxelles, Belgique.
- Objectif général : Accélérer l'abolition universelle de la peine capitale en favorisant la coopération des acteurs politiques, juridiques et de la société civile, afin de développer des stratégies communes et d'inciter les Etats à prendre des engagements concrets.
- Objectifs spécifiques :
 - Promouvoir l'abolition en Afrique Subsaharienne
 - Favoriser l'implication de nouveaux alliés

- **Le prochain Congrès régional sera organisé en 2018 en Afrique sub-saharienne (Kenya, ou Côte d'Ivoire), dans le but de porter un plaidoyer sur le continent africain.**

L'Afrique est perçue comme le prochain continent abolitionniste. Sur 54 États, 18 ont aboli en droit, et 19 sont en moratoire de fait. Mais la situation n'est pas homogène et certains pays, notamment en Afrique subsaharienne souffrent d'une situation politique instable – avec le terrorisme comme facteur de déstabilisation - et présentent des signes de recul à juguler. De plus de récents mouvements nationaux ainsi que le projet de Protocole africain sont à appuyer. Après la région MONA (Rabat 2012), la région asiatique (Kuala-Lumpur 2015), le mouvement international installe son Congrès régional en Afrique subsaharienne. Une des priorités d'ECPM dans les trois prochaines années sera ainsi de promouvoir l'abolition en Afrique subsaharienne pour soutenir l'émergence de nouveaux acteurs et l'établissement d'actions concertées.

- **ECPM & les réseaux professionnels d'acteurs :**
 - **Réseaux de parlementaires contre la peine de mort :** À la suite de la création en 2013 du réseau marocain des parlementaires contre la peine de mort à l'initiative de la Coalition marocaine et d'ECPM et dans les suites du séminaire parlementaire de Paris pour le monde arabe, ECPM souhaite pousser plus loin ces initiatives. Pour cela, l'association a organisé une 2^e édition de ce séminaire parlementaire en le centrant sur la région de l'Afrique Subsaharienne, qui s'est tenu les 19 et 20 décembre 2016 à Ouagadougou (Burkina Faso). ECPM travaille dans le même temps en partenariat avec l'association internationale PGA (*Parliamentarians for Global Action- Action mondiale des parlementaires*) à l'émergence de réseaux nationaux de parlementaires: en Tunisie (suite au séminaire ECPM au parlement tunisien en avril 2015), au Burkina, en République centre africaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), au Cameroun, en Indonésie et en Malaisie. Enfin, ECPM a appuyé la création d'un Groupe d'étude parlementaire français sur la question de la peine de mort.
 - **Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) :** Les INDH figurent comme nouvelle cible des actions d'ECPM ; il s'agira de travailler sur une plus grande prise en compte de la thématique peine de mort pour ces nouveaux acteurs, notamment dans le cadre des projets de coopération d'ECPM en Afrique/Asie (soutenu pour l'Union européenne) et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (cf. Axe 2).
 - ECPM continuera à tenir son rôle prépondérant au sein des instances dirigeantes de la **Coalition mondiale contre la peine de mort** en participant au développement des campagnes et des réflexions internes, notamment aux groupes de travail (Résolution des Nations unies pour un moratoire mondial sur les exécutions, Journée mondiale contre la peine de mort, Groupes de travail, Situation de crises, action en faveur des parlementaires, soutien aux coalitions régionales d'acteurs).
 - **Soutien aux coalitions régionales :** pilotage du suivi et de l'accompagnement de la Coalition sub-saharienne « AfricAbolition » et de la Coalition Maghreb

- **Réseaux des avocats/Réseaux des journalistes** : l'appui au développement de Réseau d'avocats (Maroc, Cameroun) ou de journalistes/bloggeurs, fait partie intégrante du rôle catalyseur d'ECPM dans les sociétés rétionnistes comme abolitionnistes.

AXE 2 : RENFORCER LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM soutient le développement de réseaux nationaux contre la peine de mort dans des pays où existent des signes d'ouverture. ECPM renforce les partenaires locaux dans leur fonctionnement et agit avec eux pour promouvoir l'abolition auprès des décideurs et des citoyens de leur pays.

Il s'agira pour l'association d'asseoir sa présence en Asie après le succès du Congrès régional de Kuala Lumpur et l'obtention du Projet IEDDH² en Afrique/Asie (principalement Cameroun, RDC, Malaisie, Indonésie). ECPM devra également concrétiser les actions de soutien à la société civile africaine comme élément moteur de notre stratégie générale centrée autour des pays en moratoire. Enfin, il s'agira d'innover sur la phase II du projet MONA en particulier dans notre pays phare : le Maroc, tout en mettant progressivement l'accent sur de nouveaux pays comme la Mauritanie et la Palestine.

▪ Construire et renforcer les Organisations de la société civile (OSC) et les Coalitions nationales et régionales en Afrique

ECPM appuie les acteurs de la société civile africaine afin de porter des Coalitions nationales et régionales. ECPM accompagne ces structures dans leur développement et leurs actions pour l'abolition (éducation, plaidoyer, suivi des conditions de détention, production d'outils, etc.). La Coalition régionale AfricAbolition, regroupant 10 pays subsahariens francophones est en cela un acteur clef de la coordination des acteurs locaux. Dans cette région nous porterons une attention particulière au Cameroun et en RDC, où nous travaillerons avec nos partenaires locaux Droit & Paix (D&P) et Culture pour la Paix et la Justice (CPJ). Nous travaillerons également à coordonner les réseaux africains de parlementaires contre la peine de mort en lien avec nos partenaires des OSC nationales. Enfin, nous appuierons nos partenaires dans leur plaidoyer auprès des instances internationales en participant plus activement aux sessions des Examen périodiques des Etats (EPU) au Conseil des droits de l'homme à Genève ou au sein de la **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)**.

▪ Consolidation des projets internationaux dans le monde arabe (zone MONA) : Priorité 1 : Maroc, Tunisie ; Priorité 2 : Liban, Algérie, Mauritanie, Palestine, Iran

Le monde arabe reste, après l'Asie, la région qui condamne et exécute le plus. La montée des conflits socio-politiques dans une région particulièrement touchée par le terrorisme pousse les dirigeants actuels à soutenir des politiques pénales très strictes pour protéger les institutions et répondre aux craintes des citoyens. La reprise des exécutions en Jordanie en décembre 2014 et l'augmentation du nombre de crimes passibles de la peine de mort en Tunisie pour des faits de terrorisme sont des signes inquiétants. Les forces politiques en présence et la permanence des difficultés économiques et sociales rendent aussi difficilement audibles les initiatives contre la peine de mort dans la région. ECPM poursuit dans ce contexte ses efforts pour soutenir et renforcer le mouvement abolitionniste. Les actions sont menées en partenariat avec les associations locales, qui ont gagné en marge de manœuvre pour organiser et structurer leur plaidoyer : Coalitions nationales marocaine, tunisienne, libanaise. Il s'agit de renforcer leur impact sur les réformes politiques en gestation. Celui-ci dépendra fortement de leur capacité à défendre et à mobiliser les décideurs clés de la région en s'appuyant sur des réseaux solides, des informations pertinentes et des arguments adaptés. ECPM soutient plus particulièrement

² Instrument européen de défense des droits de l'homme

les Coalitions marocaine et tunisienne en initiant des actions de plaidoyer conjointes auprès des autorités nationales et des organisations internationales, en facilitant les échanges d'expériences et d'expertise avec le mouvement abolitionniste international et en menant des campagnes d'éducation auprès des écoliers et des citoyens.

La deuxième étape du projet d'ECPM dans la région MONA va démarrer en 2017, la première phase s'étant terminée en avril 2015. Les actions seront mises en œuvre dans 5 pays abolitionnistes de fait – le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Liban, la Mauritanie – et dans un pays rétentionniste – l'Iran. ECPM a choisi de donner la priorité aux pays abolitionnistes de fait, en utilisant une stratégie progressive afin d'encourager un effet « boule de neige », parce qu'il y a un besoin urgent de symboles positifs et de progrès concrets dans la région. L'Iran a été choisi pour la pertinence des travaux réalisés au cours de la première phase du projet et de l'importance de promouvoir la transparence, le plaidoyer et la mise en réseau dans ce pays de la région MONA, en cherchant à assurer la continuité du travail. L'objectif principal du projet est de contribuer au soutien des processus juridiques et politiques favorables aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort dans les pays déclencheurs clés de la région MONA.

- **Multiplier l'approche régionale en Asie et en Afrique**

Asie du sud-est : Priorité 1 : Malaisie, Indonésie ; Priorité 2 : Thaïlande

Le partenariat d'ECPM avec ADPAN (réseau asiatique contre la peine de mort), notamment dans le cadre de la tenue en 2015 du Congrès régional de Kuala Lumpur, a permis une présence renforcée sur l'Asie du Sud-est, et la campagne d'ECPM « Sauvons Serge Atlaoui et tous les condamnés à mort en Indonésie » a donné à l'association une réelle légitimité en Asie. ECPM a donc capitalisé sur ces campagnes et a établi des partenariats concrets dans le cadre de son nouveau projet régional pluriannuel financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH) de. Le focus de l'action sera mis sur la Malaisie et l'Indonésie.

Afrique Subsaharienne Francophone : Priorité 1 : RDC, Cameroun ; Priorité 2 : Niger, Tchad, Burkina Faso, RCA

En Afrique Centrale où se multiplient les violations envers les droits de l'homme, le développement d'un mouvement en faveur de l'abolition reste un enjeu majeur pour ECPM comme pour la communauté internationale. ECPM soutient le travail de la Coalition congolaise contre la peine de mort et de la Coalition d'Afrique centrale, coordonnées par l'association CPJ, partenaire d'ECPM depuis 2001. A partir de 2017, ECPM interviendra tout particulièrement au Cameroun et en RDC, pays en situation de moratoire de fait depuis 1997 et 2003. Dans ces 2 pays, le risque d'une reprise des exécutions est réel du fait de la pression policière et sociale pour renforcer les sanctions pénales en réponse à une dégradation de la situation sécuritaire.

ECPM s'engagera également auprès des parlementaires d'Afrique Subsaharienne francophone à travers l'organisation de séminaires parlementaires au Cameroun (2018) ou en RDC (2017) et via le 3^e Congrès régional.

AXE 3 : MENER UN PLAIDOYER POUR L'ABOLITION

ECPM mène des campagnes de plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort partout où ses possibilités d'action représentent une plus-value. Diplomatie discrète, mobilisation des médias, production de rapports, promotion des traités internationaux, etc. L'action d'ECPM s'adapte à la cause défendue et s'élabore en concertation avec ses partenaires experts du sujet afin de garantir le succès des campagnes. ECPM possède depuis 2016 le Statut auprès de l'ECOSOC aux Nations unies et a candidaté pour obtenir le statut d'observateur à la CADHP. Cela devrait pouvoir accroître notre présence au sein de ces organes et faciliter nos interventions directes et indirectes à Genève, New-York ou à Banjul (pour le Commission africaine). Nous veillerons à établir d'ici fin 2017 une feuille de

route stratégique de nos actions auprès des Organisations intergouvernementales (ONU, CADHP, autres).

- **Mener un plaidoyer international concerté = être au plus près des acteurs clef**
 - « **Core Group de soutien au Congrès mondiaux** »

Comme levier de lobbying international de haut niveau pour les Congrès mondiaux. En effet, le Core group a attiré de nombreuses diplomaties internationales désireuses de s'impliquer autrement que par des subventions aux ONG. ECPM travaille au renforcement de cet organe ; de nouveaux membres ont d'ores et déjà intégré le Core Group comme l'Australie, le Bénin, la Belgique et la Mongolie. Un document stratégique détaillant les objectifs et les moyens d'action de ce Core Group a été rédigé et sert de feuille de route à la mobilisation politique des Congrès mondiaux. Il s'agira pour ECPM de faire vivre le Core group au-delà des Congrès, lors de grands événements inclus dans le calendrier abolitionniste (comme par exemple le vote de l'Assemblée générale des Nations unies de 2018, la campagne pour l'adhésion ou ratification du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), des rencontres et lobbying bilatérales avec des pays rétentionnistes, le 7^e Congrès mondial et le 3^e Congrès régional, etc.).

- **Campagne en faveur des instruments internationaux**

La peine de mort n'est pas à strictement parler interdite au regard du droit international mais plusieurs instruments en limitent l'usage. Il s'agit pour les principaux du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Tous les deux ans, l'Assemblée générale des Nations unies procède à un vote en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions.

L'Examen périodique universel (EPU), mécanisme utilisé par le Conseil des droits de l'homme, passe régulièrement en revue le bilan des 193 États membres de l'ONU en matière de droits de l'homme, au regard de leurs engagements et obligations. En collaboration avec ses partenaires, ECPM effectue chaque année un plaidoyer auprès des autorités politiques pour promouvoir ces instruments internationaux et veiller au respect des engagements pris par les États lors des EPU.

À partir de 2017, ECPM s'investira tout particulièrement au sein de la **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)** et de son groupe de travail sur la peine de mort. Suite à la forte participation des membres du groupe de travail aux 2 derniers Congrès mondiaux contre la peine de mort organisés à Madrid (2013) et à Oslo (2016), ECPM souhaite désormais accentuer sa présence au sein des instances africaines. L'objectif est de permettre aux partenaires d'ECPM de participer aux sessions de la Commission, d'organiser des événements parallèles et d'inviter systématiquement les membres du groupe de travail à participer aux événements internationaux organisés sur la peine de mort.

- **Condition de détention des condamnés à mort**

ECPM mène des missions d'enquêtes dans les couloirs de la mort de pays non abolitionnistes. Réalisées par des équipes pluridisciplinaires (sociologues, psychiatres, avocats, juristes), ces études ont pour vocation d'identifier la situation des condamnés à mort au regard des normes internationales, et de relever des cas de détenus n'ayant pas eu accès à un procès équitable afin de plaider auprès des États pour une réforme de leur système carcéral. ECPM a publié 6 missions d'enquêtes : Rwanda, Burundi, République démocratique du Congo (Prix des droits de l'homme 2005), États-Unis, Tunisie et Maroc. En 2017 et 2018, de nouvelles missions seront réalisées en Mauritanie, au Cameroun, en RDC, en Malaisie et en Indonésie.

Réflexion autour du format des Missions d'enquêtes. Il s'agira de professionnaliser notre approche et de faire de cet outil un accompagnateur de changement institutionnel. Nous pourrions également développer en parallèle des modules de formation auprès de publics divers (ONG, personnels pénitencier, institutionnels, avocats)

- **Documenter la peine de mort**

L'association continue d'avoir une politique de publication et de communication ambitieuse. Une attention particulière sera portée à la diffusion des ouvrages édités par ECPM, notamment via ses différentes collections : Missions d'enquête, Cahiers de l'abolition, Actes et séminaires.

Il s'agit via notre pôle Publication et Recherche de produire des rapports et documents scientifiques, en particulier via notre Collection les Cahiers de l'abolition (CAB). Il est envisagé la production de CAB sur l'aspect non dissuasif de la peine de mort, les actes du Congrès mondial, etc.

- **Campagnes internationales de plaidoyer : Transparence et plaidoyer**

Information, diffusion, campagne et Transparence :

Notre seul potentiel réel d'action sur les pays les plus difficiles est orienté sur notre capacité à maintenir élevée la pression sur ces pays tant en terme d'information, de transparence, mais aussi de diffusion de la réalité de la peine de mort. Sur le modèle de notre campagne Iran, il s'agira d'ici 2018-2019 d'engager un processus similaire pour d'autres pays

- **Campagne « La Peine de mort est homophobe »** : travailler dans une logique campagne de plaidoyer plus que campagne d'information en travaillant avec des partenaires identifiés

- **Campagne « Iran »** : ECPM a rejoint depuis 2014 le réseau *Impact Iran* afin de porter de manière coordonnée un lobbying au niveau des instances onusiennes. Dans le contexte d'avancée diplomatique de l'Iran sur le volet nucléaire, suite aux accords de Lausanne, ECPM restera vigilante à ce que les droits de l'homme et la peine de mort ne soient pas oubliés dans les négociations internationales. Comme chaque année ECPM co-publiera avec Iran Human Rights (IHR) les rapports annuels sur la peine de mort en Iran qui permettent à l'association de porter son lobbying dans de nombreuses enceintes.

- **Campagne Arabie Saoudite / Chine** : sur le modèle de la campagne Iran, nous chercherons à nouer des partenariats avec des acteurs spécialistes de ces pays afin de porter autour de rapports annuels (ou autre temporalité) une campagne politique et médiatique d'envergure.

- **Campagnes Urgentes : cas particulier au service de l'universel**

« Sauvons Serge Atlaoui et tous les condamnés à mort en Indonésie » : la situation en Indonésie s'est très fortement détériorée avec l'exécution en 2015 de 14 personnes. ECPM a donc lancé une grande campagne de mobilisation internationale axée à la fois sur du lobbying politique, économique et culturel d'une part et sur une mobilisation de l'opinion publique européenne via les médias. L'association continue à suivre de très près la situation de Serge Atlaoui en lien avec ses avocats et sa femme Sabine Atlaoui. ECPM est également en lien constant avec les ONG indonésiennes pour que cette mobilisation et ce mouvement puisse permettre une mobilisation pour tous les condamnés à mort dans ce pays et pour un changement de paradigme autour de la « guerre contre la drogue » en Indonésie.

Autre campagne urgente potentielle : ECPM se laisse la liberté de pouvoir répondre à une campagne urgente « cas particulier » qui surviendrait selon l'actualité. Le cas de Mohamed M'khtair (blogueur condamné à mort pour apostasie) en Mauritanie, pourrait-être un exemple.

AXE 4 : SENSIBILISER & EDUQUER A L'ABOLITION

Être au cœur des débats, en France et dans le monde francophone, auprès de publics cibles prioritaires (collégiens, lycéens, universités, avocats, mais aussi le grand public) est une priorité d'ECPM depuis déjà plusieurs années. Il s'agit pour nous, notamment via le programme « Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » de porter les valeurs universelles des droits de l'homme et en particulier le premier des droits : le droit à la vie. Nous nous adressons en tout premier lieu à un public scolaire, mais aussi en favorisant l'engagement autour d'une approche militante, qui permet de mobiliser les adhérents, les bénévoles et les sympathisants et accorde une visibilité de la cause abolitionniste auprès du grand public. L'ambition d'ECPM est de faire de ce projet une vitrine de l'association et un modèle international au-delà même du monde francophone.

Il s'agit pour ECPM d'être acteur de l'engagement citoyen des jeunes dans une période où les populismes, le terrorisme, le racisme et la peur sont au cœur des problématiques sociétales.

Notre approche consiste en l'invitation de personnalités engagées à témoigner auprès des jeunes, la création d'outils et d'activités pédagogiques pour les enseignants et éducateurs, la conception d'outils de vulgarisation de la thématique et le développement de campagnes pour informer le grand public, des formations de formateurs pour les autres associations françaises et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec des acteurs du Sud.

1 : Sensibiliser les jeunes sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort pour susciter leur engagement citoyen

- L'échange avec des personnalités engagées sur les droits de l'homme agit comme catalyseur du développement de la pensée critique et autonome des jeunes. : 9 cycles d'interventions scolaires, accompagnement d'initiatives jeunes
- La mise en œuvre de concours annuels stimule la mobilisation des jeunes en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort : concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition », concours de rap/slam
- La production d'outils pédagogiques favorise l'appropriation des connaissances par les jeunes et renforce les partenariats avec les enseignants : mise à jour des supports d'animation de rencontres avec les jeunes, conception d'outils pédagogiques pour les formateurs, création d'outils numériques « ludo-pédagogiques »

2 : Favoriser la conscientisation des citoyens français sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au plan national

- Des partenariats avec des acteurs engagés dans l'ECSI sont développés pour démultiplier les actions d'éducation à l'abolition et aux droits de l'homme au plan national : développement de partenariats variés (acteurs de l'Education nationale, de la PJJ, de l'ECSI et des droits de l'homme), animation de formations de formateurs.
- L'actualité abolitionniste est vulgarisée et diffusée auprès du grand public grâce aux outils web d'ECPM et à la mobilisation des médias : développement d'outils d'information web, médiatisation des problématiques
- Les citoyens français sont informés des enjeux de l'abolition universelle par le développement de campagnes thématiques de sensibilisation : campagne « La peine de mort est homophobe », campagnes thématiques à l'occasion de la Journée mondiale, campagnes d'urgence

3 : Soutenir le Réseau international d'éducation à l'abolition et son rôle comme incubateur et vecteur des bonnes pratiques de la citoyenneté mondiale auprès des jeunes

- La structuration du Réseau international d'éducation à l'abolition est améliorée pour faciliter l'autonomisation des membres : définition d'un cadre stratégique, création d'une charte de fonctionnement et d'une feuille de route, amélioration de la visibilité du Réseau (charte visuelle – logo, flyer)
- La pédagogie des membres du Réseau international d'éducation à l'abolition est enrichie par l'échange des bonnes pratiques et d'expériences : organisation de 2 séminaires d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences, organisation de missions d'observation d'actions éducatives

- Les actions pédagogiques menées par le Réseau international d'éducation à l'abolition concourent à la promotion de la citoyenneté mondiale auprès des jeunes : mise en œuvre de la 4^e édition de « Dessine-moi l'abolition », promotion de l'engagement citoyen des jeunes encadrés par les membres du Réseau lors d'événements abolitionnistes internationaux
- **À la rencontre du grand public**
 - Sensibiliser autour de ses actions militantes récurrentes : ECPM ira à la rencontre du grand public lors des événements tels que la *Marche des Fiertés*, la Fête de l'Huma.
 - Célébrer la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort chaque 10 octobre, pour offrir une visibilité et une médiatisation à cette Journée mondiale en France.
 - Célébration des Villes pour la vie - *Cities for life*, avec la Mairie de Paris et d'autres collectivités territoriales le 30 novembre

- **L'espace correspondance avec les condamnés à mort**

Le sort des condamnés à mort au sein de l'univers carcéral est marqué par la nature même de la peine infligée : la peine capitale ne laisse aucun espoir de sortie. Depuis 2004, ECPM s'engage auprès des condamnés à mort en ouvrant en ligne sur notre site un « Espace condamnés » permettant de relayer les besoins d'aide et de correspondance de condamnés à mort du monde entier auprès du public le plus large possible.

AXE 5 : Asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association

ECPM une ONG militante

ECPM est une ONG militante, créée par des militants provenant de tous horizons. L'association a réaffirmé en 2014 la place du militantisme et du bénévolat au sein de la structure. Un des chantiers de notre travail sur la gouvernance et l'organisation d'ECPM (2013-2015) portait justement sur ce sujet, avec comme recommandation la mise en place d'un groupe bénévole en charge des actions militantes. Ce chantier est à finaliser pour le prochain triennal.

L'autre challenge qui se présente à nous, sera la mise en route du Comité d'honneur, qui a pour mission à terme d'apporter une aura tutélaire de haut niveau à ECPM. En effet, cet organe devrait pouvoir prendre sa place au sein des instances de l'association pour renforcer son expertise et visibilité externe.

Vie institutionnelle : Communication, Ressources humaines, professionnalisation, procédures...

Il s'agira pour l'association de parfaire sa politique de développement de la vie institutionnelle notamment grâce au séminaire stratégique annuel afin de porter un projet commun partagé par les administrateurs et l'équipe salariée dans toutes ses composantes. Il s'agira pour ECPM de continuer à travailler sur sa professionnalisation, d'œuvrer pour plus de transparence et d'assurer une meilleure capitalisation et évaluation de nos projets.

Professionnalisation

Nous souhaitons saisir l'opportunité du projet soutenu par l'UE en Afrique/Asie (dont le bailleur impose de nombreuses contraintes) pour continuer le travail engagé pour la professionnalisation de nos procédures internes (outils d'analyse des impacts, feuilles temps, gestion des perdiem etc...). Il s'agira également d'intensifier la traduction en anglais quasi systématique de nos référentiels (procédures, outils, qualité, etc.)

Transparence

Il s'agira de continuer le travail entrepris autour de la transparence et lisibilité de nos données internes (stratégiques, financières, organisationnelles, évaluatives) par une meilleure visibilité de ces données sur notre site internet. Le développement d'indicateur de confiance/qualité, l'élaboration d'une Charte éthique, mais aussi l'adhésion au Comité de la Charte, ou la « Reconnaissance d'utilité publique » pour ECPM sont envisagés.

Capitalisation et évaluation

Il s'agira principalement en terme d'évaluation de :

- Assurer un suivi et une diffusion pour l'étude d'impact réalisée sur les Congrès mondiaux contre la peine de mort en 2016.
- Lancer une étude d'impact de nos actions au Maroc
- D'assurer un suivi-évaluation efficace pour nos programmes internationaux et notre programme éducatif
- Il s'agira principalement en terme de capitalisation de :
- Editer un manuel de bonnes pratiques sur les actions d'éducation à l'abolition à travers le monde
- De réaliser un guide méthodologique pour les INDH afin qu'elles agissent efficacement sur la peine de mort
- De capitaliser en partenariat avec le Conseil des droits de l'homme marocain (CNDH) sur l'expérience abolitionniste de pays à majorité musulmane afin de servir les progrès sur la peine de mort dans la région MONA.

Communication Une stratégie de communication « 360° » été présentée au Conseil d'administration en décembre 2016, basée sur une communication à visée internationale (renforcement de la langue anglaise) et de plus en plus orientée vers nos partenaires existants ou potentiels en rendant plus visible nos actions et notre structure , tout en gardant à l'esprit l'importance de diffuser des messages de fonds sur la peine de mort. La Communication d'ECPM (par ses outils), s'attachera à donner de l'association une image à la fois plus moderne, professionnelle et internationale. Un nouveau site internet, un nouveau logo centré sur l'acronyme « ECPM » plus facilement mémorisable quelque soit la langue, de nouveaux modules de sensibilisation, l'utilisation de cartes interactives & d'infographies seront autant d'éléments qui permettront cette visibilité.

Ressources humaines

ECPM se professionnalise et augmente sa masse salariale. En effet, ECPM devrait dépasser en 2017-2018 le seuil de 10 salariés en équivalent temps plein (ETP). Nous veillons à ce que les salariés d'ECPM puissent être formés et accompagnés au mieux dans leurs parcours professionnels (plan de formation, formalisation d'une grille salariale, procédure de sécurité sur le terrain, etc.).

Cet accroissement de notre effectif obligera peut-être ECPM à envisager un déménagement. Les solutions envisagées sont multiples : attente d'une proposition de la mairie de Paris, recherche active de notre propre chef, local supplémentaire le temps du Congrès mondial à côté de nos actuels bureaux. Rapprochement potentiel avec d'autres ONG (Fiacat, etc.)

Financement

Les financements ciblés sont les suivants :

- Fonds publics Etats abolitionnistes (MAE, agences de coopération, Collectivités locales, etc.)
- Fonds publics OIG (UE, OIF, etc.)
- Fondations internationales : une attention particulière sera portée à cette potentielle nouvelle source de financement structurante
- Fondations françaises : Barreaux de Paris, Fondation de France, etc.
- Mécénats, legs et grands donateurs (non prioritaire à court terme)

ECPM et les réseaux en France

ECPM fait partie notamment du comité de pilotage de la plateforme française des ONG agissant à l'international sur les droits de l'homme et est membre de Coordination SUD (plateforme des ONG françaises) et d'Educasol (plateforme sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale). Il s'agit pour ECPM d'être partie prenante de la vie associative française afin de peser sur les politiques publiques d'aides aux droits de l'homme ou à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Il s'agira également d'être mieux intégré afin d'ouvrir des espaces de collaborations possibles avec de nouveaux acteurs.

Fait à Paris, le 02 Juin 2017
RCH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'RCH', is written over a faint, light-colored rectangular stamp or watermark.